



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E106852

VALABLE JUSQU'AU

14/07/2026

ÉDITÉ LE

13/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/10/2003

Forme juridique : EI

Capital : DEPUIS LE 03/11/2025

0

Raison sociale : LE MENN MICHAEL

40 ALLEE DES NOISETIERS

29800 SAINT-URBAIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC Saint-Urbain

Téléphone : 02 98 25 00 78

Fax :

Siret : 450 064 480 00012

Portable : 06 24 90 48 72

Code NACE : 4332A

Site Internet : <http://www.menuiserielemenn.com>

Numéro caisse de congés payés : 5037799

E-mail : [myriam.le-menn@wanadoo.fr](mailto:myriam.le-menn@wanadoo.fr)

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F30245L1244000/001 509508/16

Responsabilité légale :

LE MENN MICHAEL CHEF D'ENTREPRISE

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F30245L1244000/001 509508/16

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/02/2026

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	02/04/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	04/03/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	12/06/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	08/09/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	18/03/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	06/07/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.